SURVEILLANCE EN MAISONS DE REPOS ET MAISONS DE REPOS ET DE SOINS

RAPPORT DE LA SEMAINE 13

(DONNÉES JUSQU'AU 30 MARS 2021 INCLUS)

Table des matières

Résumé **2**
1. Introduction **2**
2. Résultats de la deuxième vague (à partir du 31 août 2020) **4**
2.1. Participation 4
2.2. Propagation et evolution des cas COVID-19 5
2.3. Hospitalisation des résidents en raison du COVID-19 9
2.4. COVID-19 parmi le personnel 10
2.5. Couverture vaccinale 12
3. COVID-19 Décès dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins **13**
4. Résumé de la première vague (jusqu'au 21 juin 2020 inclus) **16**
5. Résumé de la période intervague (depuis 22 juin 2020 jusqu'à 30 août inclus) **19**
2.1. Participation 19
2.2. Propagation et evolution des cas COVID-19 20
2.3. COVID-19 parmi le personnel 23
6. Remerciements **25**

Résumé

La situation reste favorable et globalement stable dans les MR/MRS, avec de faibles variations hebdomadaires.

- Le nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 est ≤ 2/1 000 résidents dans toutes les communautés/régions. Par rapport à la semaine dernière, ce nombre a diminué (à Bruxelles) ou est resté stable (en Flandre), mais a augmenté légèrement en Wallonie. Aucun nouveau cas confirmé de COVID-19 parmi les résidents n'a été signalé dans la communauté germanophone.
- Le nombre de MR/MRS ayant rapporté au moins deux cas ou ayant rapporté un foyer majeur (au moins 10 cas confirmés de COVID-19 parmi les résidents) reste faible et stable dans toutes les communautés/régions (≤ 3% et ≤ 1% respectivement).
- Le nombre de nouveaux cas COVID-19 hospitalisés parmi les résidents de MR/MRS reste inférieur à 0,2/1 000 résidents dans toutes les communautés/régions.
- Le nombre de décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS (13 cette semaine) a diminué par rapport à la semaine dernière (-6 décès).

1. Introduction

Les premiers cas COVID-19 ont été rapportés en Belgique en février 2020. Depuis le début du mois de mars, la collecte systématique de données commençait dans les maisons de repos et les maisons de repos et de soins (MR/MRS); le 18 mars en Flandres, le 20 mars en Wallonie et le 26 mars à Bruxelles et dans la Communauté germanophone. Il y a actuellement 815 MR/MRS en région flamande, 582 en région wallonne (y compris 9 MR/MRS germanophones[1]) et 148 dans la région de Bruxelles-capitale (y compris 9 MR/MRS flamandes)[2].

Les stratégies mises en place pour la surveillance des patients infectés par le COVID-19 en MR/MRS sont différentes selon les régions/communautés. Les régions flamande et wallonne envoient leurs données à Sciensano. De leur côté, les MR/MRS bruxelloises et germanophones utilisent l'outil électronique développé par Sciensano.

Le déroulement de l'épidémie de COVID-19 est divisé en différentes périodes. La première vague s'étend du début de l'épidémie jusqu'au 21 juin 2020, la date à laquelle le nombre de diagnostics était à son niveau le plus bas. Le lundi 22 juin 2020 marque le début de la période intervague. Suite à l'observation d'une augmentation significative et prolongée du nombre de diagnostics, le 31 août est considérée comme la date de début de la deuxième vague. Ce rapport met l'accent sur les résultats de la deuxième vague (à partir du 31 août 2020) et il ne donne qu'un résumé introductif de la première vague et de la période intervague à la fin du rapport.

Les résultats présentés ci-dessous doivent être considérés comme provisoires et pourront faire l'objet d'une correction rétroactive. Les données sont présentées par région. Étant donné que les MR/MRS sont sous l'autorités des communautés, les données des 9 MR/MRS germanophones sont présentées séparément. Il convient de faire remarquer que les chiffres présentés ici doivent être interprétés avec prudence étant donné que les fluctuations dans les taux de participation ainsi que les différences dans le nombre total des MR/MRS diffèrent entre les régions.

Les chiffres spécifiques pour les MR/MRS flamandes peuvent également être consultés sur le site internet de l'Agence Zorg en Gezondheid: https://www.zorg-en-gezondheid.be/cijfers-covid-19.

[1] Le nombre de MR/MRS a été ajusté en fonction des dernières informations disponibles et reflète la situation au début de l'année 2021.
[2] Ceci est le nombre de MR/MRS à l'exclusion des résidences-services qui ne sont pas affiliées à une MR ou à une MRS.

2. Résultats de la deuxième vague (à partir du 31 août 2020)

Les données ci-dessous sont présentées à partir de la semaine du 31 août 2020, la semaine qui marque le début de la deuxième vague de l'épidémie. Depuis le 1er juillet, il est demandé aux MR/MRS de communiquer au moins une fois par semaine, le mardi, (et donc plus quotidiennement) les données, sauf si une notification doit être communiquée pour une ou plusieurs variables demandées (par exemple, un nouveau cas COVID-19 possible). Dans ce cas, ces données doivent être transmises immédiatement. En conséquence, l'incidence est indiquée par semaine (du mercredi au mardi inclus). La prévalence et le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (tableau 1 et figure 2) sont estimés sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Comme durant la période intervague, nous ne rapportons pas uniquement la collecte modifiée des données mais aussi des changements intervenus dans la stratégie du testing. La capacité de testing a fortement augmenté tout au long de la crise du COVID-19 et à présent, les résidents des MR/MRS avec des symptômes bénins sont testés. Dans le cadre de la vérification des foyers de contamination (cluster), les résidents asymptomatiques peuvent également être testés. Cette stratégie de dépistage diffère selon les régions/communautés et peut avoir un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle à partir du 22 juin, nos analyses et rapports pour les MR/MRS sont uniquement basés sur les cas COVID-19 confirmés rapportés (et donc plus sur les cas COVID-19 possibles). A l'automne, bon nombre d'autres infections respiratoires font leur apparition. En rapportant uniquement les cas confirmés, on évite autant que possible que d'autres infections respiratoires provoquent une hausse dans la courbe.

2.1. PARTICIPATION

Le nombre de MR/MRS ayant au moins une fois transmis leurs données au cours de cette semaine reste élevé et stable, comparé aux semaines précédentes. Au cours de cette semaine (du mercredi au mardi inclus), 95% des MR/MRS en Flandre, 96% des MR/MRS en Wallonie, 86% des MR/MRS à Bruxelles et 78% des MR/MRS en Communauté germanophone ont enregistré leurs données au moins une fois. Le mardi 30 mars, le taux de participation était de 80% en Flandre, 62% en Wallonie, 68% à Bruxelles et 78% dans la Communauté germanophone.

2.2. PROPAGATION ET EVOLUTION DES CAS COVID-19

Le 30 mars, le nombre total de résidents ayant une infection COVID-19 **confirmée** dans les MR/MRS est de 1,0/1 000 résidents en Flandre; de 2,6/1 000 résidents en Wallonie et de 1,6/1 000 résidents à Bruxelles. Dans la Communauté germanophone, aucun résident ayant une infections COVID-19 confirmé n'a été rapporté. Depuis le 31 août, le nombre de cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS était le plus élevé le 9 novembre pour la Wallonie (121/1 000). A Bruxelles, en Flandre et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement le 5 novembre (66/1 000), le 18 novembre (64/1 000) et le 23 décembre (178/1 000).

Le graphique ci-dessous (figure 1) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, par région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre de résidents de l'ensemble des MR/MRS ayant enregistré des données au moins une fois au cours de la semaine considérée. Cette méthode de calcul est utilisée à partir de la semaine 51 (avec effet rétroactif pour toutes les semaines à partir de la semaine 36).

Entre la semaine 11 (de 17/03 - 23/03) et la semaine 12 (de 24/03 - 30/03), le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés parmi les résidents est resté stable en Flandre (0,5/1 000 résidents) et a diminué à Bruxelles (de 2,0 à 1,5/1 000 résidents), mais a augmenté en Wallonie (de 1,2 à 1,4/1 000 résidents). Dans la Communauté germanophone, aucun nouveau cas confirmé de COVID-19 n'a été rapporté.

Figure 1 : Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par région/communauté, 2 septembre 2020 – 30 mars 2021

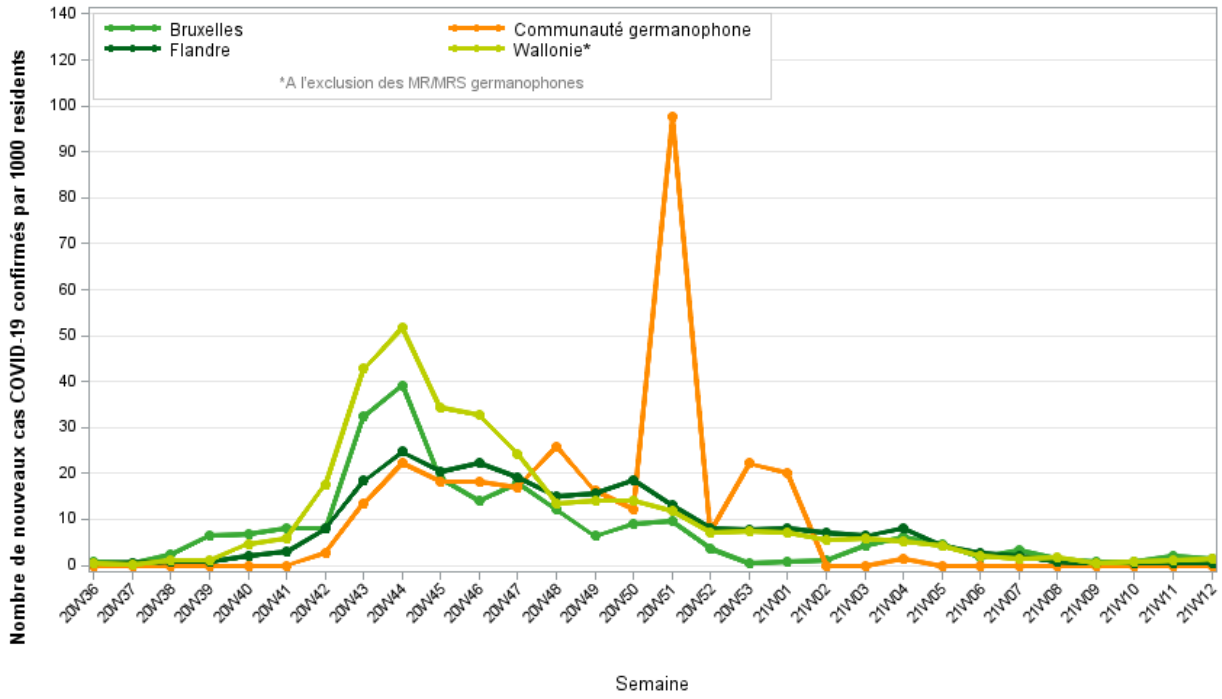

Depuis le 31 août, 86% des MR/MRS belges ont signalé au moins un cas COVID-19 **confirmé** et une prévalence d'au moins deux cas et dix cas a été rapportée par respectivement 74% et 49% des MR/MRS.

Le tableau 1 donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux ou dix cas COVID-19 **confirmés** à partir du 31 août 2020 par région/communauté. Ce même tableau indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux ou dix cas **possibles et confirmés** de COVID-19 depuis le 31 août.

Tableau 1: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant au moins un, au moins deux ou au moins dix cas confirmés et possibles ou confirmés de COVID-19, par région/communauté, 31 août 2020 – 30 mars 2021

Région/communauté	% MR/MRS au moins un cas		% MR/MRS au moins deux cas		% MR/MRS au moins dix cas	
	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé
Flandre (N=815)	95	83	88	69	54	47
Wallonie (N=573)	94	90	87	80	61	56
Bruxelles (N=148)	93	89	79	74	44	39
Communauté germanophone (N=9)	100	88	75	63	63	50

Les graphiques ci-dessous (figure 2) indiquent le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux ou dix cas COVID-19 confirmés au cours de la période du 1 septembre 2020 jusqu'au 30 mars 2021 (le mardi) par rapport au nombre de MR/MRS ayant participé ce jour-là. Le tableau 2 présente les chiffres qui constituent le graphe.

Par rapport à la semaine dernière, le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un cas confirmé est resté stable en Flandre (5%) et en Wallonie (7%), mais a augmenté à Bruxelles (de 7% à 11%). Le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins deux cas confirmés ou ayant rapporté un foyer majeur (au moins dix cas COVID-19 confirmés parmi les résidents) reste faible et stable dans toutes les régions/communautés. Dans la Communauté germanophone, aucun nouveau cas confirmé de COVID-19 n'a été rapporté.

Tableau 2: Pourcentage (%) de MR/MRS avec au moins un, au moins deux ou au moins dix cas COVID-19 confirmés, par région/communauté, le mardi (30 mars 2021)

Région/communauté	% MR/MRS avec au moins un cas confirmé*	% MR/MRS avec au moins deux cas confirmés*	% MR/MRS avec au moins dix cas confirmés*
Flandre	**5**	**1**	**<0,5**
Wallonie	**7**	**2**	**1**
Bruxelles	**11**	**3**	**0**
Communauté germanophone	**0**	**0**	**0**

* % basé sur le nombre de MR/MRS participantes le 30/03 pour cette région/communauté.

Figure 2 : Évolution de la prévalence de COVID-19 dans les MR/MRS, 1 septembre 2020 – 30 mars 2021

Figure 2a : Pourcentage de MR/MRS avec au moins un cas COVID-19 confirmé le mardi, 1 septembre 2020 – 30 mars 2021

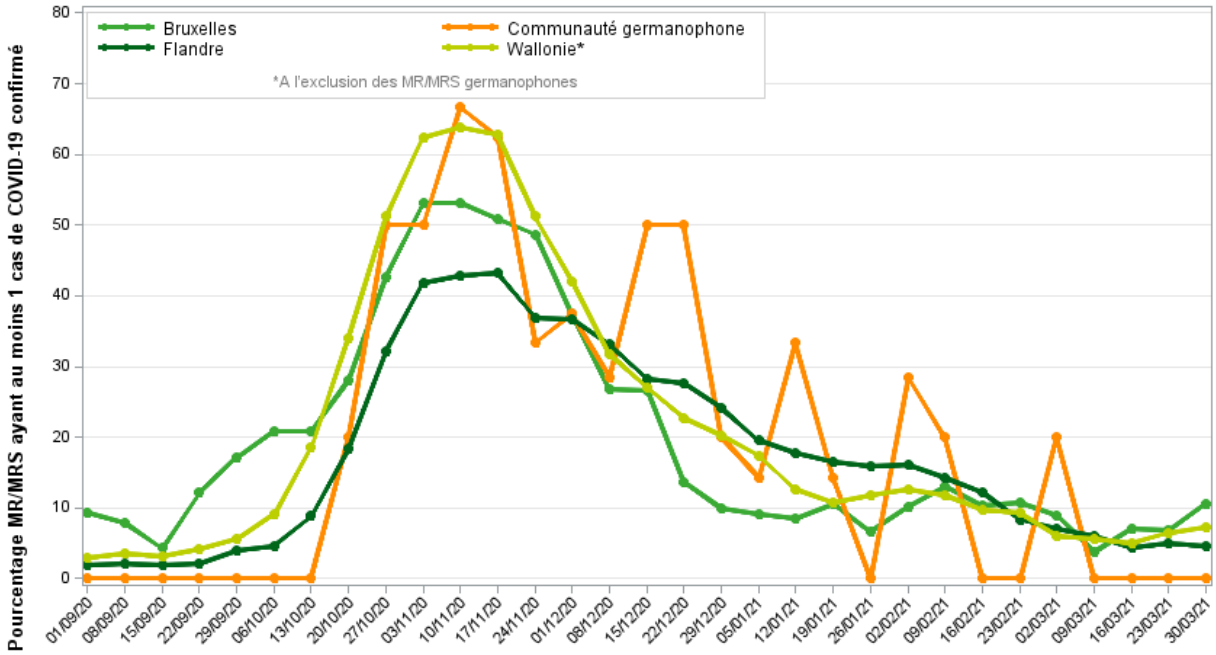

Figure 2b : Pourcentage de MR/MRS avec au moins deux cas COVID-19 confirmés le mardi, 1 septembre 2020 – 30 mars 2021

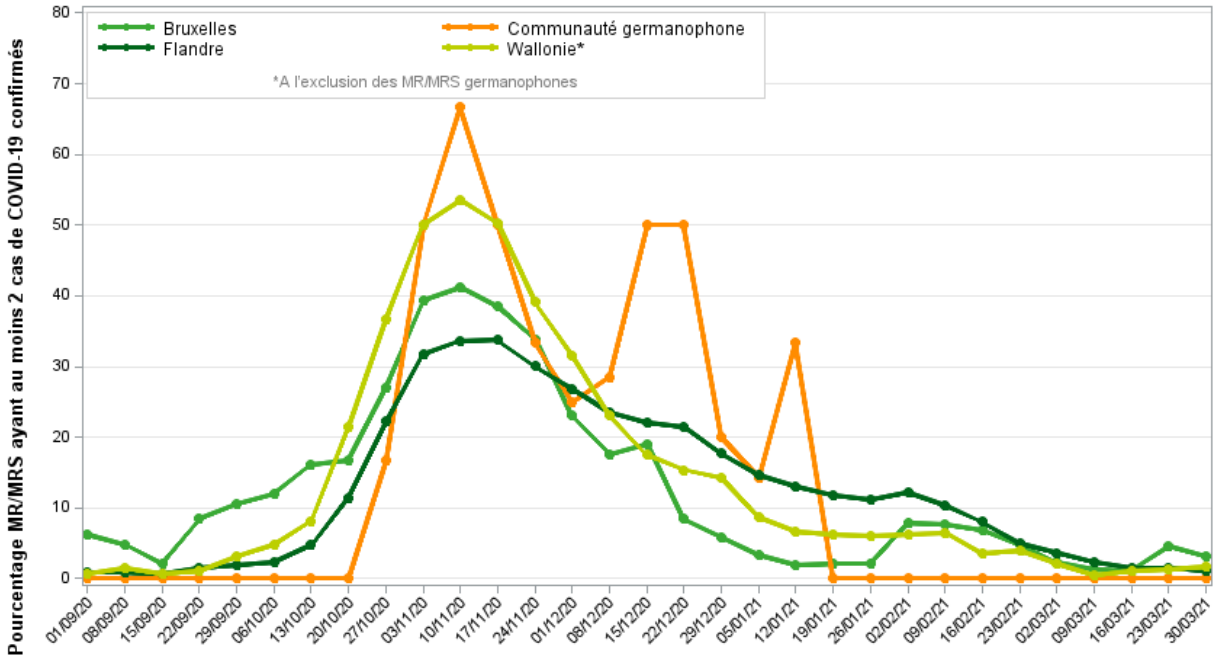

Figure 2c : Pourcentage de MR/MRS avec au moins dix cas COVID-19 confirmés le mardi, 1 septembre 2020 – 30 mars 2021

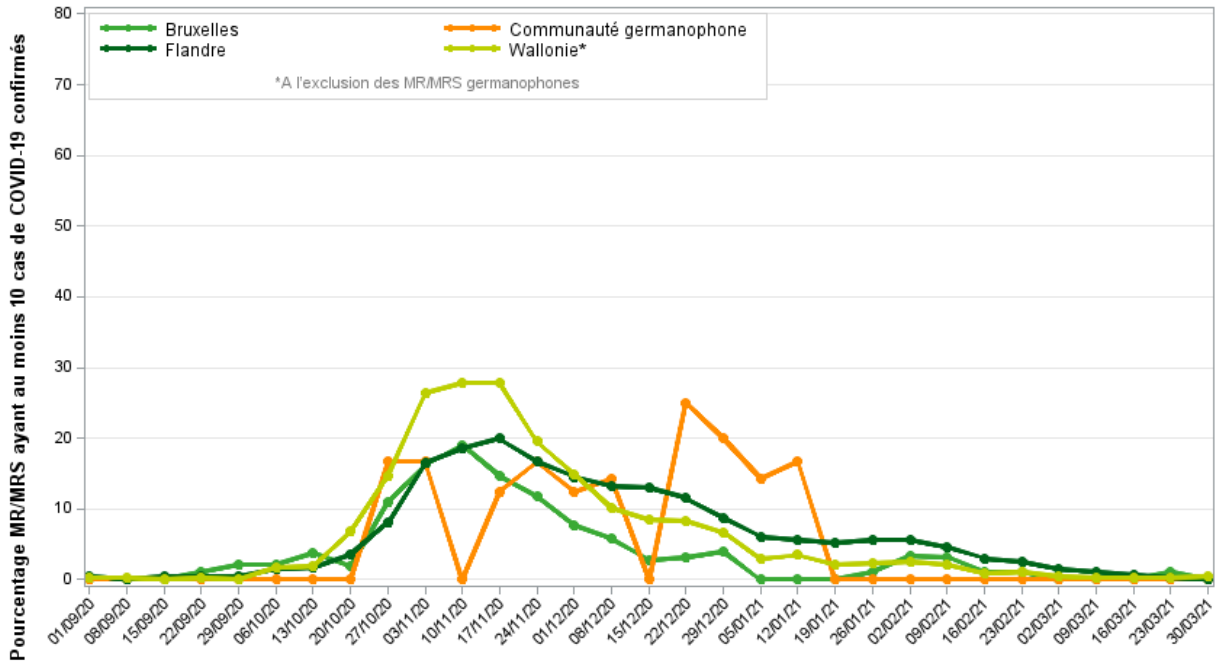

2.3. HOSPITALISATION DES RÉSIDENTS EN RAISON DU COVID-19

Le graphique ci-dessous (figure 3) montre l'incidence du nombre d'hospitalisations des résidents des MR/MRS en raison d'une infection au COVID-19 (**possible et confirmée**). Le dénominateur représente le nombre de résidents de l'ensemble des MR/MRS ayant enregistré des données au moins une fois au cours de la semaine considérée. Cette méthode de calcul est utilisée à partir de la semaine 51 (avec effet rétroactif pour toutes les semaines à partir de la semaine 36). L'incidence est exprimée par semaine (du mercredi au mardi) pour 1 000 résidents et par région/communauté. Cela signifie que la somme du nombre de nouvelles hospitalisations est indiquée sur le graphique une fois par semaine.

Etant donné que les hospitalisations dues à une infection possible ou confirmée au COVID-19 peuvent affecter le fonctionnement des MR/MRS et la charge des hôpitaux, ces données sont présentées ensemble sur le graphique. Les cas possibles de COVID-19 peuvent également devenir des infections confirmées après admission à l'hôpital (informations que nous ne collectons pas dans cette surveillance).

Le nombre de nouveaux cas COVID-19 hospitalisés (possibles et confirmés) reste faible et stable dans toutes les régions/communautés (<0,2/1 000 résidents). Pour la Communauté germanophone, aucun nouveau cas COVID-19 hospitalisé a été rapporté.

Figure 3: Incidence des hospitalisations en raison du COVID-19 (possibles et confirmées) dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par semaine, et par région/communauté, 2 septembre 2020 – 30 mars 2021

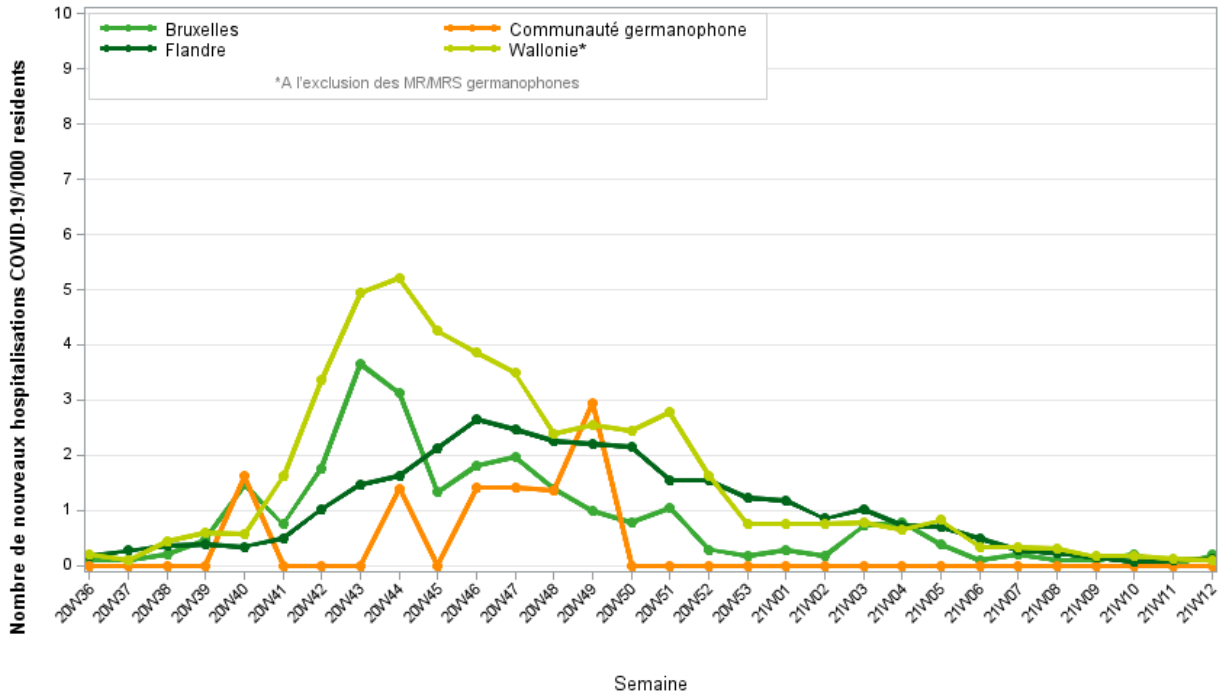

2.4. COVID-19 PARMI LE PERSONNEL

Un certain nombre de données sur le personnel des MR/MRS sont disponibles. Par personnel, nous entendons tout membre du personnel travaillant dans l'institution, y compris le personnel infirmier et paramédical, l'équipe d'animation, le personnel chargé du nettoyage, de la maintenance ou du contrôle de la qualité ainsi que la direction et son personnel administratif. Le dénominateur représente le nombre total des membres du personnel de l'ensemble des MR/MRS ayant enregistré des données au moins une fois au cours de la semaine en question. Cette méthode de calcul est utilisée à partir de la semaine 51 (avec effet rétroactif pour toutes les semaines à partir de la semaine 36). Pour Bruxelles et la Communauté germanophone, il s'agit du statut du personnel au 01/03/2020 et pour la Flandre du statut du personnel au début du mois d'avril. Pour la Wallonie, il s'agit du statut du personnel au 12 mai 2020 ou, en l'absence de ce dénominateur, d'une estimation basée sur les données de 2007.

Le graphique ci-dessous (figure 4) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) parmi les employés par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 employés, par région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre total des membres du personnel de

l'ensemble des MR/MRS ayant enregistré des données au moins une fois au cours de la semaine en question.

Le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés pour 1 000 employés était le plus élevé pour la semaine 43 (21/10-27/10) en Wallonie et le plus élevé pour la semaine 44 (28/10-3/11) à Bruxelles et en Flandre. Pour la Communauté germanophone, le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés pour 1 000 employés était le plus élevé pour la semaine 52 (23/12-29/12). Le 30 mars 2021, aucun cas confirmés parmi les employés étaient au travail alors qu'ils étaient symptomatiques n'a été rapporté.[3]

Figure 4: **Incidence par semaine** des cas COVID-19 **confirmés** parmi le personnel des MR/MRS belges pour 1 000 employés, par région/communauté, 2 septembre 2020 – 30 mars 2021

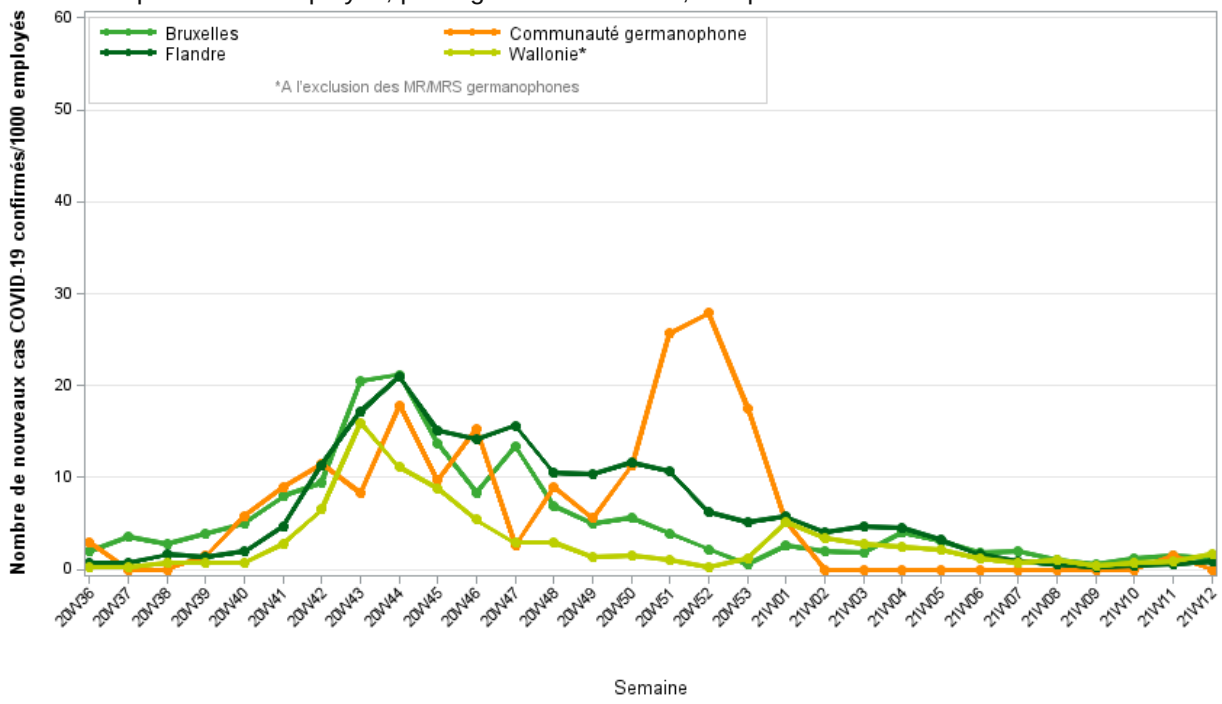

La figure 5 indique le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 **possible ou confirmée** pour 1 000 employés. Étant donné que le nombre d'employés absents en raison d'une possible infection par COVID-19 et le nombre d'employés absents en raison d'une infection confirmée par COVID-19 affectent le fonctionnement de l'établissement, les deux sont présentés ensemble. Ce nombre est estimé sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi).

Le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée n'est donc qu'une partie et une sous-estimation de l'absentéisme total dans les MR/MRS, puisque les employés qui sont absents pour d'autres raisons, par exemple pour

[3] Ces données ne sont pas disponibles pour la Flandre.

des maladies chroniques ou pour un épuisement professionnel, ne sont pas pris en compte.

Le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée était le plus élevé pour la semaine 44 (28/10 - 3/11) en Flandre et en Wallonie, pour la semaine 45 (4/11 - 10/11) à Bruxelles et pour la semaine 52 (23/12 - 29/12) dans la Communauté germanophone. Par rapport à la semaine dernière, le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée a diminué légèrement en Flandre (de 5,5 à 5,2/ 1 000 employés) et dans la Communauté germanophone (de 2,9 à 0,0/1 000 employés), mais a augmenté à Bruxelles (de 1,6 à 2,0/1 000 employés) et en Wallonie (de 3,3 à 3,6/1 000 employés).

Figure 5: **Prévalence** du nombre de personnel absent dû à une infection **possible ou confirmée** par le COVID-19 dans les MR/MRS belges pour 1 000 employés, le mardi, par région/communauté, 1 septembre 2020 – 30 mars 2021.

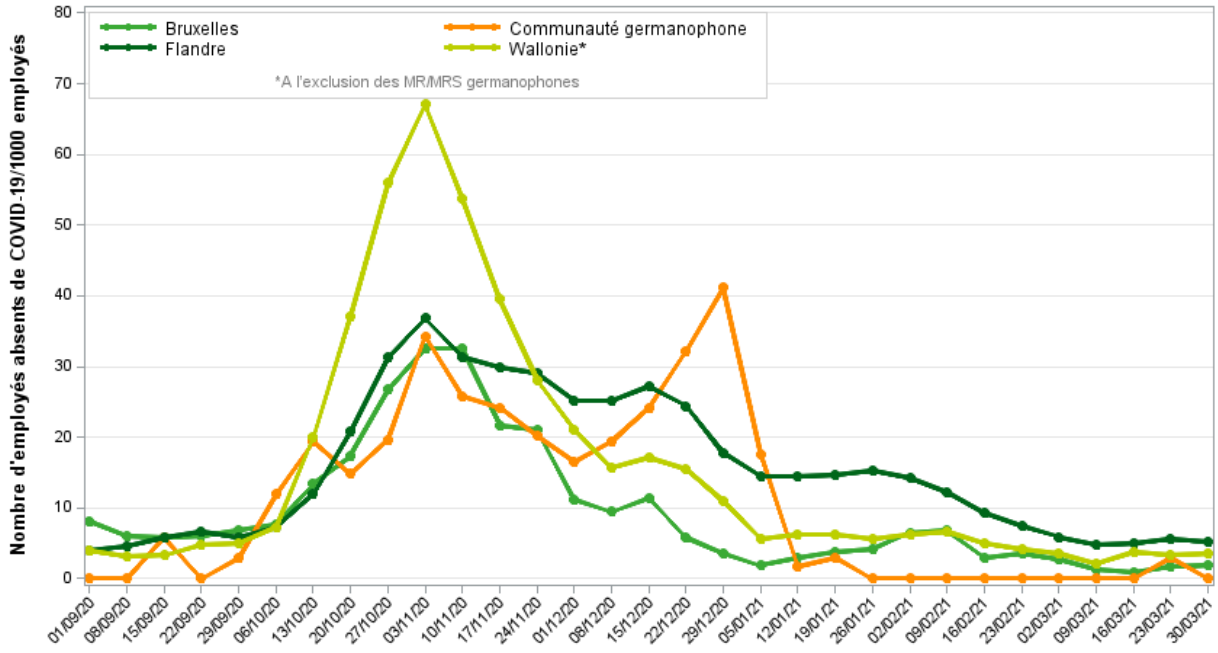

2.5. COUVERTURE VACCINALE

Les résultats concernant la couverture vaccinale sont disponibles dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire COVID-19 (section Vaccination).

3. COVID-19 Décès dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins

Les décès COVID-19 sont généralement présentés par lieu de décès, de sorte que les résidents des MR/MRS qui meurent à l'hôpital sont généralement comptés dans les décès à l'hôpital. Nous présentons ici la répartition des décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS qu'ils décèdent en MR/MRS ou à l'hôpital en fonction des différentes périodes de l'épidémie. Ce chapitre présente les décès COVID-19 possibles et confirmés parmi les résidents des MR/MRS afin de rester cohérent avec les autres rapports et de suivre la tendance dans le temps.

Depuis le début de l'enregistrement, **55,1%** du nombre total de décès COVID-19 en Belgique (22 944 décès) étaient des résidents de MR/MRS (**12 637 décès**) (Tableau 3).

Tableau 3 : Décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS par rapport au total des décès COVID-19 (situation au 28 mars 2021)

	Flandre		Bruxelles		Wallonie		Communauté germanophone		Belgique	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
≤ 21 juin 2020	3 001	63,1%	900	60,9%	2 135	64,7%	36	58,1%	6 072	63,3%
22 juin au 30 août	86	51,8%	17	29,8%	47	50,5%	0	0%	150	47,5%
≥ 31 août 2020	3 967	57,7%	447	33,2%	1 973	41,7%	28	31,1%	6 415	49,2%
Total	7 054	59,8%	1 364	47,3%	4 155	51,2%	64	42,1%	12 637	55,1%

Les foyers d'assistance et autres institutions de soins de longue durée ne sont pas inclus.

Depuis le 31 août 2020, **6 415** décès COVID-19 sont survenus parmi les résidents de MR/MRS, dont 4 611 décès dans les MR/MRS et 1 804 décès à l'hôpital (Tableau 4).

Tableau 4 : Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des maisons de repos et des maisons de repos et de soins (MR/MRS), par lieu de décès, en fonction des différentes périodes de l'épidémie (situation au 28 mars 2021)

	Flandre		Bruxelles		Wallonie		Communauté germanophone		Belgique	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
≤ 21 juin 2020										
Hôpital	420	14%	296	33%	590	28%	3	8%	1 309	22%
MR/MRS	2 581	86%	604	67%	1 526	71%	32	89%	4 743	78%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	19	1%	1	3%	20	0%
Total	**3 001**	**100%**	**900**	**100%**	**2 135**	**100%**	**36**	**100%**	**6 072**	**100%**
22 juin au 30 août										
Hôpital	30	35%	11	65%	26	55%	0	0%	67	45%
MR/MRS	56	65%	6	35%	21	45%	0	0%	83	55%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	**86**	**100%**	**17**	**100%**	**47**	**100%**	**0**	**0%**	**150**	**100%**
≥ 31 août 2020										
Hôpital	995	25%	214	48%	585	30%	10	36%	1 804	28%
MR/MRS	2 972	75%	233	52%	1 388	70%	18	64%	4 611	72%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	**3 967**	**100%**	**447**	**100%**	**1 973**	**100%**	**28**	**100%**	**6 415**	**100%**
Période complète										
Hôpital	1 445	20%	521	38%	1 201	29%	13	20%	3 180	25%
MR/MRS	5 609	80%	843	62%	2 935	71%	50	78%	9 437	75%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	19	<0,5%	1	2%	20	<0,5%
Total	**7 054**	**100%**	**1 364**	**100%**	**4 155**	**100%**	**64**	**100%**	**12 637**	**100%**

Entre le 22 mars et le 28 mars 2021, 13 résidents de MR/MRS sont décédés, dont 6 en MR/MRS (3 en Flandre, 3 en Wallonie, 0 à Bruxelles et 0 dans la Communauté germanophone) et 7 à l'hôpital (5 en Flandre, 1 en Wallonie, 1 à Bruxelles et 0 dans la Communauté germanophone). Par rapport à la semaine dernière (19 décès parmi les résidents de MR/MRS), le nombre total de décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS a diminué (-6 décès). Les données les plus récentes sont préliminaire (figure 6).

Figure 6: Décès parmi les résidents des maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS), 31 août 2020 – 28 mars 2021

Figure 6a: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par semaine et par région

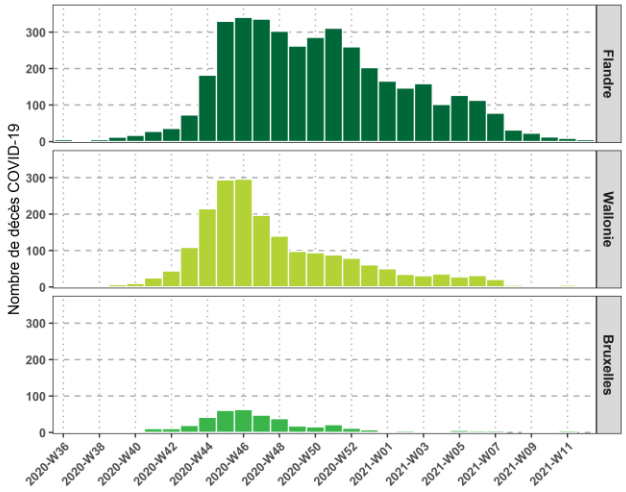

Figure 6b: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par jour et par région

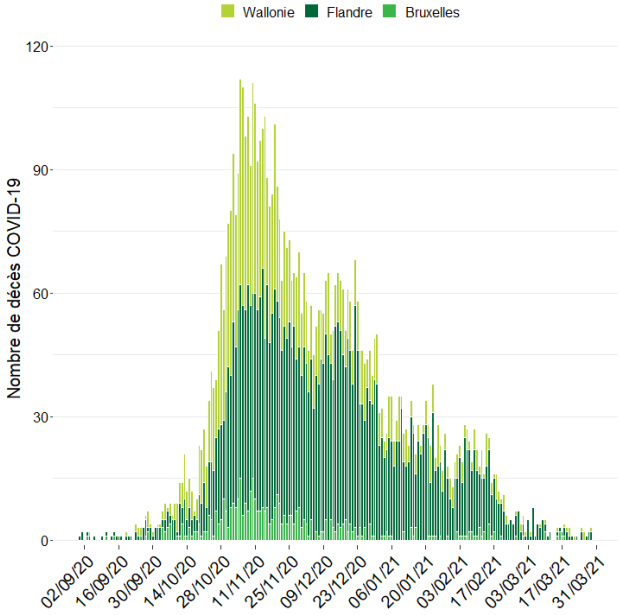

Figure 6d : Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en MR/MRS, présenté par jour et par région

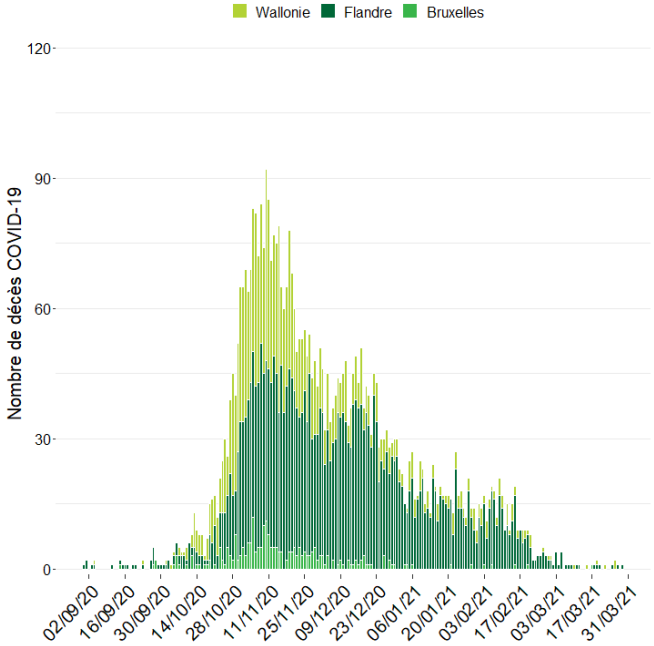

Figure 6c: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en hôpital, présenté par jour et par région

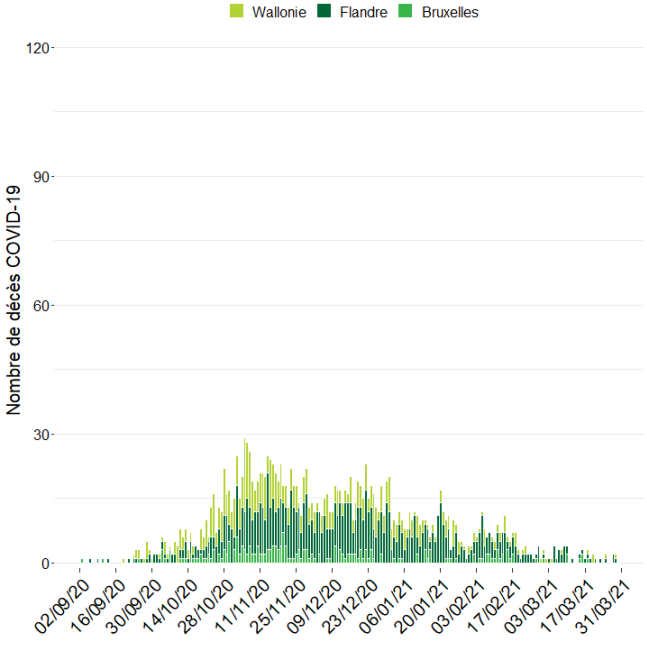

4. Résumé de la première vague (jusqu'au 21 juin 2020 inclus)

Nous résumons ci-dessous la situation épidémiologique des MR/MRS pendant la première vague (du 1er avril au 21 juin inclus). Au début de la collecte des données, il n'était pas possible de tester les résidents des MR/MRS. C'est la raison pour laquelle les cas COVID-19 possibles ont également été comptabilisés.

Au cours de cette vague, les instances compétentes ont demandé aux MR/MRS d'enregistrer quotidiennement les données, également le week-end. Le taux de participation médian au cours de la première vague était de 81% (au niveau national). Le taux de participation le plus élevé a eu lieu le 14 avril (92%), après quoi il a progressivement diminué pour atteindre un taux de participation minimum de 18% le samedi 20 juin.

Etant donné que des données sur le nombre de nouveaux cas COVID-19 n'étaient pas disponibles pour toutes les MR/MRS pendant la première vague, il n'a pas été possible de tracer l'incidence et c'est donc la prévalence qui est rendue ici. Le graphique ci-dessous (figure 7) indique la prévalence (moyenne sur 7 jours) des cas COVID-19 possibles ou confirmés dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, par jour et par région/communauté d'avril au 21 juin 2020 inclus. Si une région/communauté bien définie connaît des foyers épidémiques, le graphique les indique également. Le 12 mai, la Wallonie est passée à l'utilisation d'un nouvel outil, ce qui peut expliquer le mouvement (baisse les 12 et 13 mai) dans la courbe.

Le nombre de cas COVID-19 possibles et confirmés dans les MR/MRS était le plus élevé le 21 avril en Flandre (68/1 000). En Wallonie, à Bruxelles et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement le 26 avril (106/1 000), le 27 avril (125/1 000) et le 30 avril (69/1 000). Depuis lors, un déclin continu a été observé dans toutes les régions/communautés jusqu'au 16 juin, date à partir de laquelle le chiffre est resté stable. Le 16 juin, le nombre de résidents avec un diagnostic COVID-19 possible et confirmé était de 4/1 000 résidents en Flandres, de 5/1 000 résidents en Wallonie, de 8/1 000 résidents à Bruxelles et de 0/1 000 résidents en Communauté germanophone.

Figure 7: Prévalence des cas COVID-19 possibles et confirmés dans les MR /MRS belges, pour 1 000 résidents par jour (moyenne sur 7 jours), par région/communauté, 1 avril-21 juin 2020

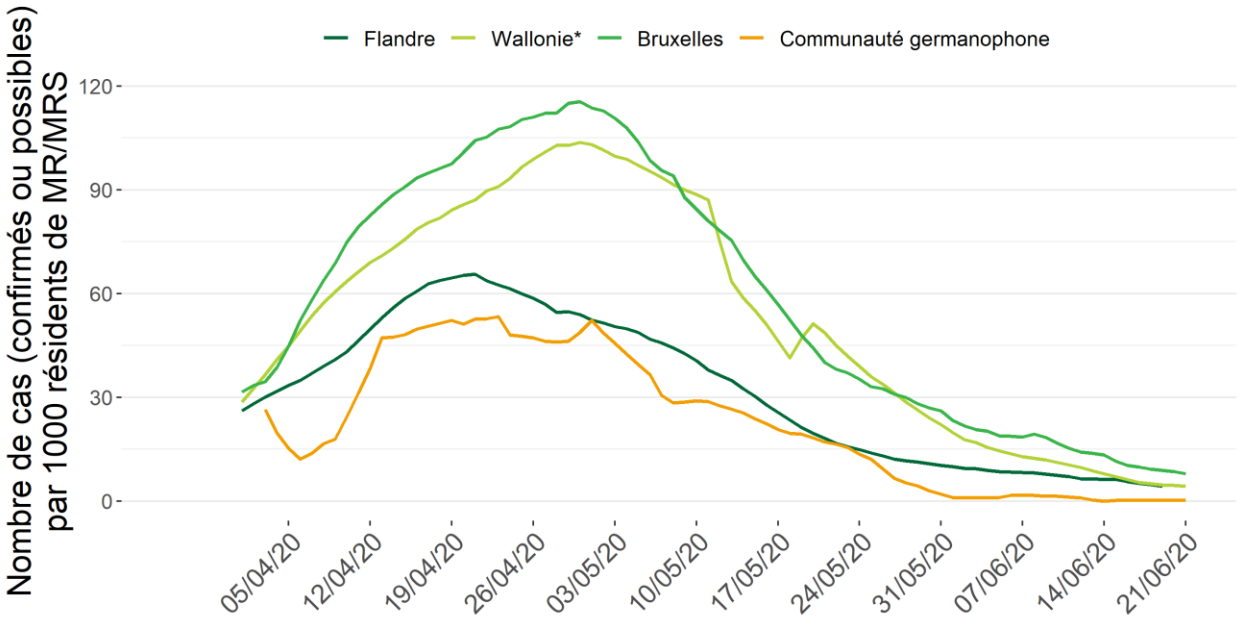

A l'exclusion des MR/MRS germanophones

Note: ce graphique n'indique pas seulement les cas COVID-19 confirmés mais également les cas possibles (cf. définition de cas). Il n'est pas exclu que des infections respiratoires autres aient été parfois rapportées comme des cas COVID-19 possibles.

Le graphique (figure 8) ci-dessous donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 et au moins 10 cas COVID-19 ce jour-là (= prévalence) par rapport au nombre de MR/MRS ayant participé jour-là. Depuis début avril, une forte augmentation était visible dans le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (possibles et confirmés). Cette augmentation s'est maintenue jusqu'à la fin avril. Par la suite, une tendance à la baisse est observée dans toutes les régions.

Figure 8: Pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 ou au moins 10 cas COVID-19 possibles ou confirmés, par jour, 1er avril – 21 juin 2020

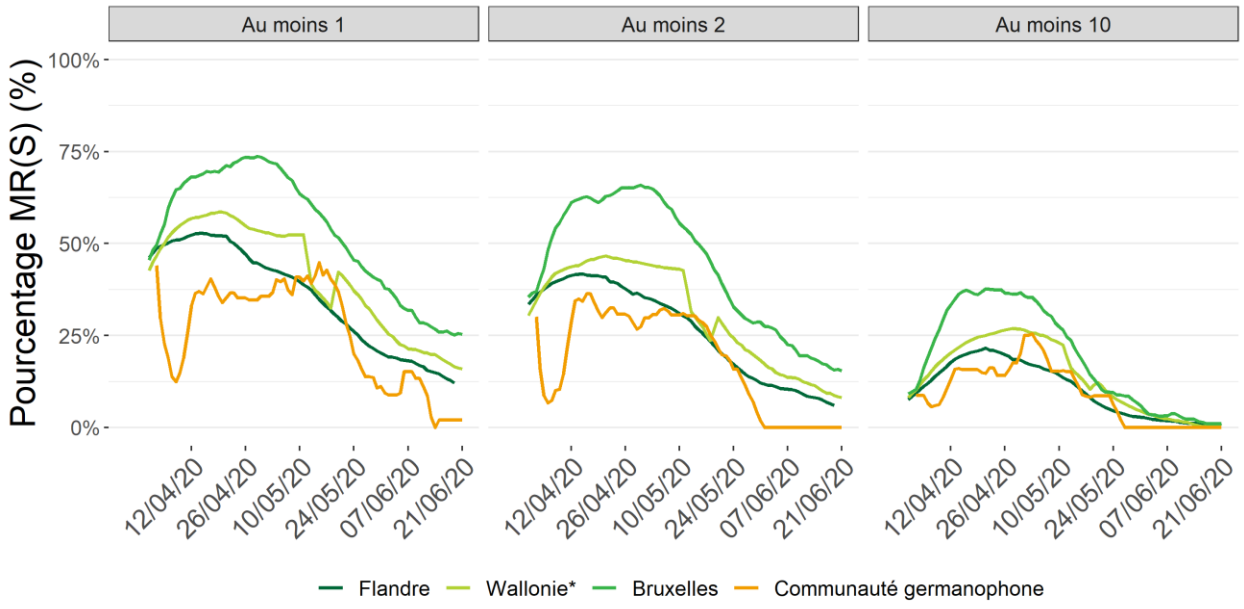

*A l'exclusion des MR/MRS germanophones

Note: ce graphique n'indique pas seulement les cas COVID-19 confirmés mais également les cas possibles (cf. définition de cas). Il n'est pas exclu que des infections respiratoires autres aient été parfois apportées comme des cas COVID-19 possibles.

Lors de la première vague, 89% des MR/MRS en Belgique ont rapporté au moins 1 cas COVID-19 possible et confirmé et une prévalence d'au moins 2 cas et 10 cas a été mentionnée par respectivement 76% et 40% des MR/MRS. Le tableau 5 indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins 1, 2 ou 10 cas COVID-19 possibles ou confirmés pendant la première vague par région/communauté.

Tableau 5: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 ou au moins 10 cas COVID-19 possibles ou confirmés, 1er avril- 21 juin 2020

Région/communauté	% MR/MRS ayant au moins 1 cas	% MR/MRS ayant au moins 2 cas	% MR/MRS ayant au moins 10 cas
Bruxelles (N=147)	**93**	**82**	**58**
Communauté germanophone (N=8)	**88**	**50**	**25**
Flandre (N=814)	**91**	**77**	**36**
Wallonie (N=573)	**89**	**74**	**41**

5. Résumé de la période intervague (depuis 22 juin 2020 jusqu'à 30 août inclus)

Les données ci-dessous sont présentées à partir de la semaine du 22 juin 2020, lorsque le nombre de diagnostics parmi la population se trouvait au niveau le plus bas. Depuis la fin du mois de juin, nous avons observé que le taux de participation des MR/MRS était en baisse. Pour compenser la charge de travail et le fait que les MR/MRS étaient fatiguées d'enregistrer les cas COVID-19, la méthodologie de collecte des données a été adaptée dans les MR/MRS en concertation avec les instances compétentes: Agentschap Zorg en Gezondheid, Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), Commission communautaire commune (COCOM) et la Communauté germanophone. Depuis le 1er juillet, il est demandé aux MR/MRS de communiquer au moins 1 fois par semaine (et donc plus quotidiennement) les données, sauf si une notification doit être communiquée pour une ou plusieurs variables demandées (par exemple, un nouveau cas COVID-19 possible). Dans ce cas, ces données doivent être transmises immédiatement. En conséquence, l'incidence est indiquée par semaine (du mercredi au mardi inclus). La prévalence et le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (tableau 6 et figure 9) sont estimés sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Depuis le 22 juin, nous ne rapportons pas seulement la collecte modifiée des données mais aussi des changements intervenus dans la stratégie du testing. La capacité de testing a fortement augmenté tout au long de la crise du COVID-19 et à présent, les résidents des MR/MRS avec des symptômes bénins sont testés. Dans le cadre de la vérification des foyers de contamination (cluster), les résidents asymptomatiques peuvent également être testés. Cette stratégie de dépistage diffère selon les régions/communautés et peut avoir un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle à partir du 22 juin, nos analyses et rapports pour les MR/MRS sont uniquement basés sur les cas COVID-19 confirmés rapportés (et donc plus sur les cas COVID-19 possibles). A l'automne, bon nombre d'autres infections respiratoires font leur apparition. En rapportant uniquement les cas confirmés, on évite autant que possible que d'autres infections respiratoires provoquent une hausse dans la courbe.

2.1. PARTICIPATION

Le taux de participation médian (participation au moins une fois par semaine) au cours de la période intervague était de 91% (au niveau national). Le taux de participation le plus élevé a eu lieu à la semaine 34 (94%) et le plus faible à la semaine 25 (86 %).

2.2. PROPAGATION ET EVOLUTION DES CAS COVID-19

Le nombre de cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS est resté stable et était le plus élevé le 11 août en Flandre (4,2/1 000). En Wallonie, à Bruxelles et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement le 23 juin (3,9/1 000), le 30 juin (10,2/1 000) et le 30 juin (2,2/1 000).

Le graphique ci-dessous (figure 9) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre de résidents de l'ensemble des MR/MRS pour lesquels des données ont été enregistré au moins une fois au cours de la semaine considérée. Cette méthode de calcul a été utilisée à partir de la semaine 51 (avec effet rétroactif pour toutes les semaines à partir de la semaine 36). Dans toutes les régions/communautés, le nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 est resté faible (<2/1 000 résidents) au cours de la période intervague.

Figure 9: Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par région/communauté, 24 juin – 1 septembre 2020

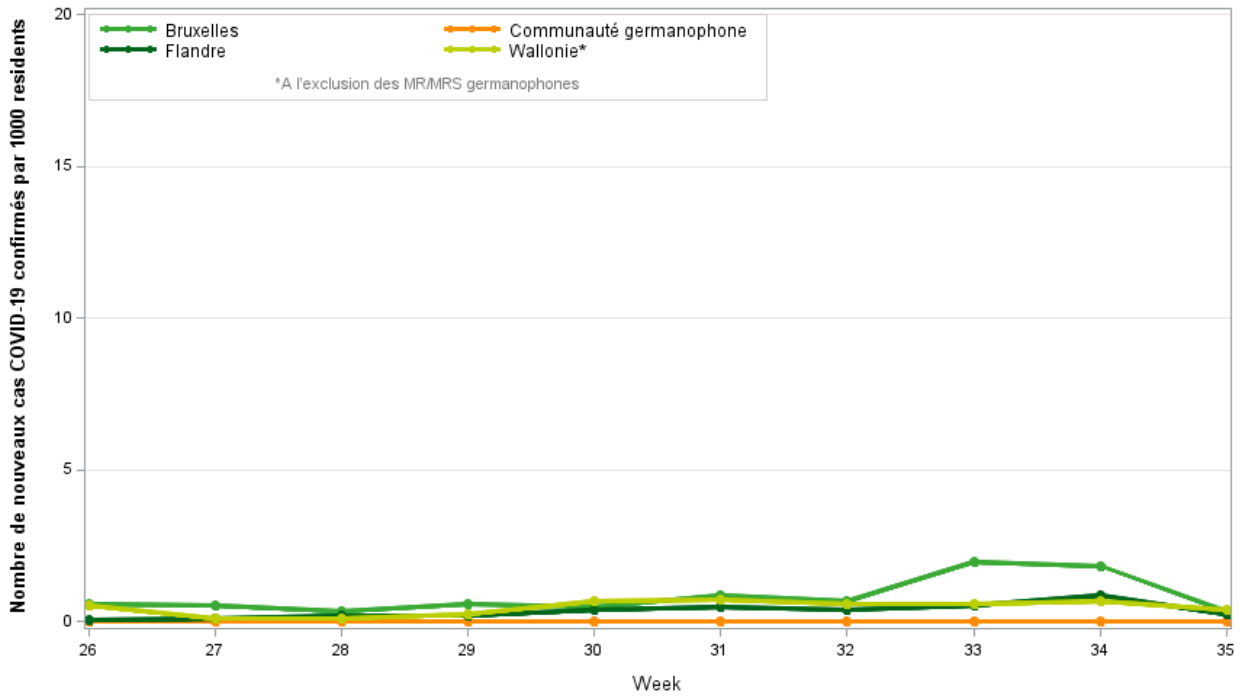

Entre le 22 juin et le 30 août 2020, 19% des MR/MRS belges ont signalé au moins un cas COVID-19 **confirmé** et une prévalence d'au moins deux cas et dix cas a été rapportée par respectivement 9% et 1% des MR/MRS.

Le tableau 6 donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois un, deux ou dix cas COVID-19 confirmés à partir du 22 juin 2020 jusqu'au 30 août 2020 par région/communauté. Ce même tableau indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins un, deux ou dix cas possibles et confirmés de COVID-19 à partir du 22 juin 2020 jusqu'au 30 août 2020.

Tableau 6: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant au moins un, au moins deux ou au moins dix cas confirmés ou possibles et confirmés de COVID-19, 22 juin – 30 août 2020

Région/communauté	% MR/MRS au moins 1 cas		% MR/MRS au moins 2 cas		% MR/MRS au moins 10 cas	
	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé
Bruxelles (N=147)	**50**	**33**	**30**	**18**	**6**	**4**
Communauté germanophone (N=8)	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Flandre (N=814)	**49**	**17**	**27**	**8**	**2**	**1**
Wallonie (N=573)	**37**	**19**	**18**	**8**	**2**	**1**

Les graphiques ci-dessous (Figure 10) indiquent le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux et dix cas COVID-19 confirmés au cours de la période 23 juin – 1 septembre (le mardi). Le pourcentage de MRS signalant au moins un cas, au moins deux cas ou au moins dix cas COVID-19 confirmés est resté stable pendant cette période.

Figure 10: Évolution de la prévalence de COVID-19 dans les MR/MRS, 23 juin – 1 septembre 2020

Figure 10a: Pourcentage de MR/MRS avec au moins 1 cas COVID-19 confirmé le mardi, 23 juin – 1 septembre 2020

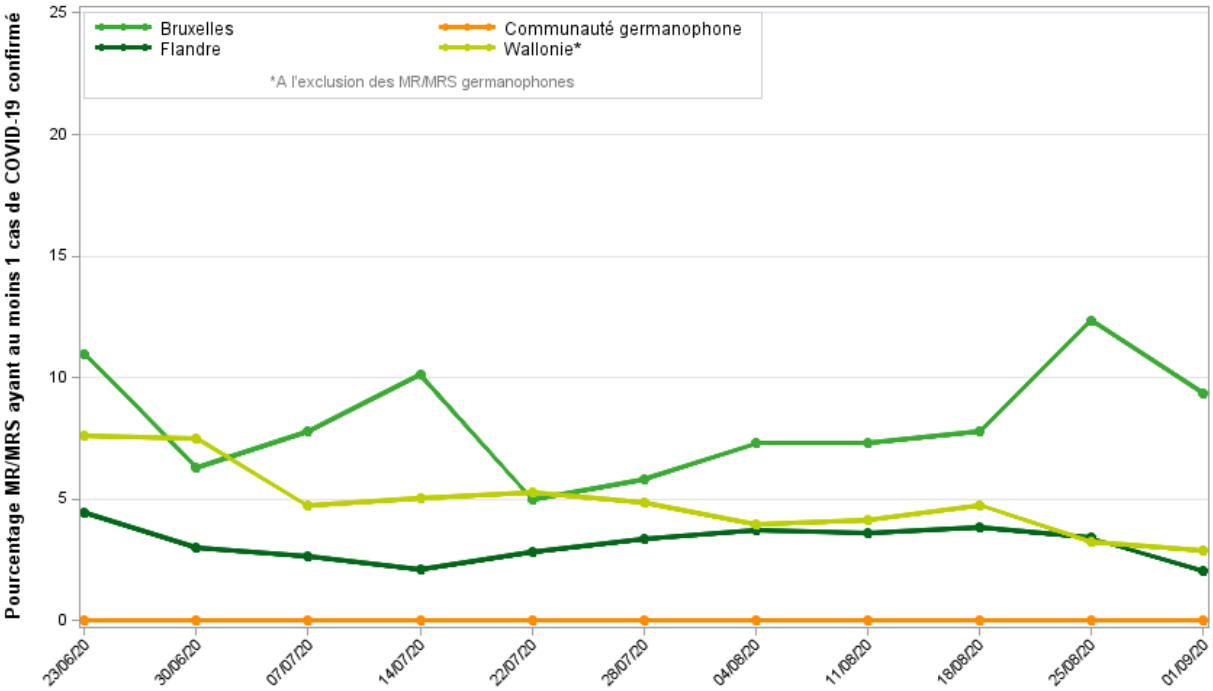

Figure 10b: Pourcentage de MR/MRS avec au moins 2 cas COVID-19 confirmés le mardi, 23 juin – 1 septembre 2020

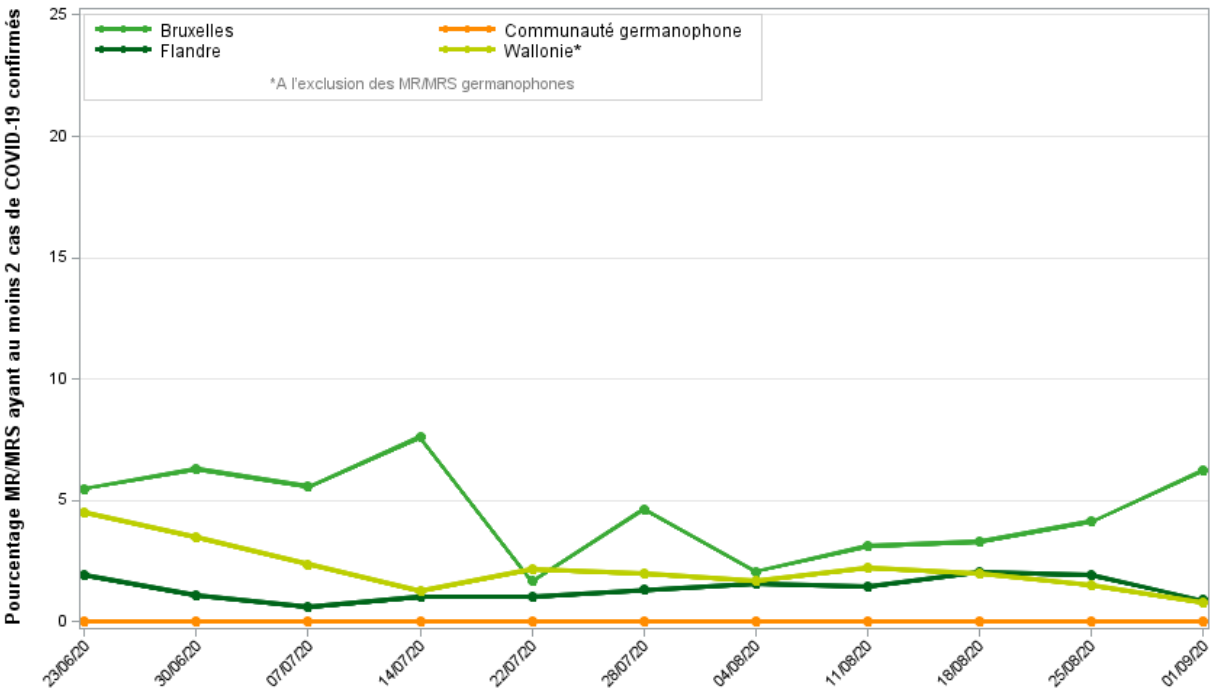

Figure 10c: Pourcentage de MR/MRS avec au moins 10 cas COVID-19 confirmés le mardi, 23 juin –1 septembre 2020

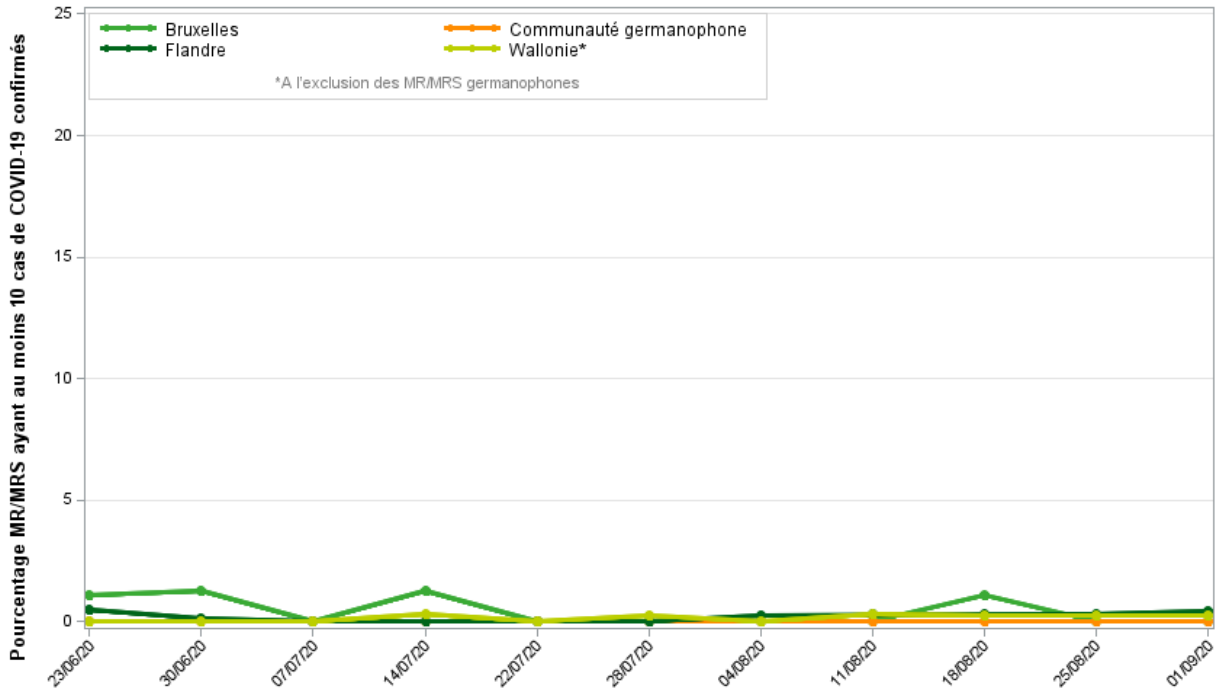

2.3. COVID-19 PARMI LE PERSONNEL

Un certain nombre de données sur le personnel des MR/MRS sont disponibles. Par personnel, nous entendons tout membre du personnel travaillant dans l'institution, y compris le personnel infirmier et paramédical, l'équipe d'animation, le personnel chargé du nettoyage, de la maintenance ou du contrôle de la qualité ainsi que la direction et son personnel administratif.

Le graphique ci-dessous (figure 11) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) parmi les employés par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 employés, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Le dénominateur représente le nombre total des membres du personnel de l'ensemble des MR/MRS pour lesquels des données ont été enregistrés au moins une fois au cours de la semaine en question. Cette méthode de calcul a été utilisée à partir de la semaine 51 (avec effet rétroactif pour toutes les semaines à partir de la semaine 26).

Comme dans la population générale et parmi les résidents de MR/MRS, le nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 pour 1 000 employés reste stable dans toutes les communautés/régions jusqu'à la semaine 33. Pour la semaine 34, on observe une

augmentation du nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés pour 1 000 employés dans la Région bruxelloise.

Figure 11: **Incidence par semaine** des cas COVID-19 **confirmés** parmi le personnel des MR/MRS belges pour 1 000 employés, par région/communauté, 24 juin – 1 septembre 2020

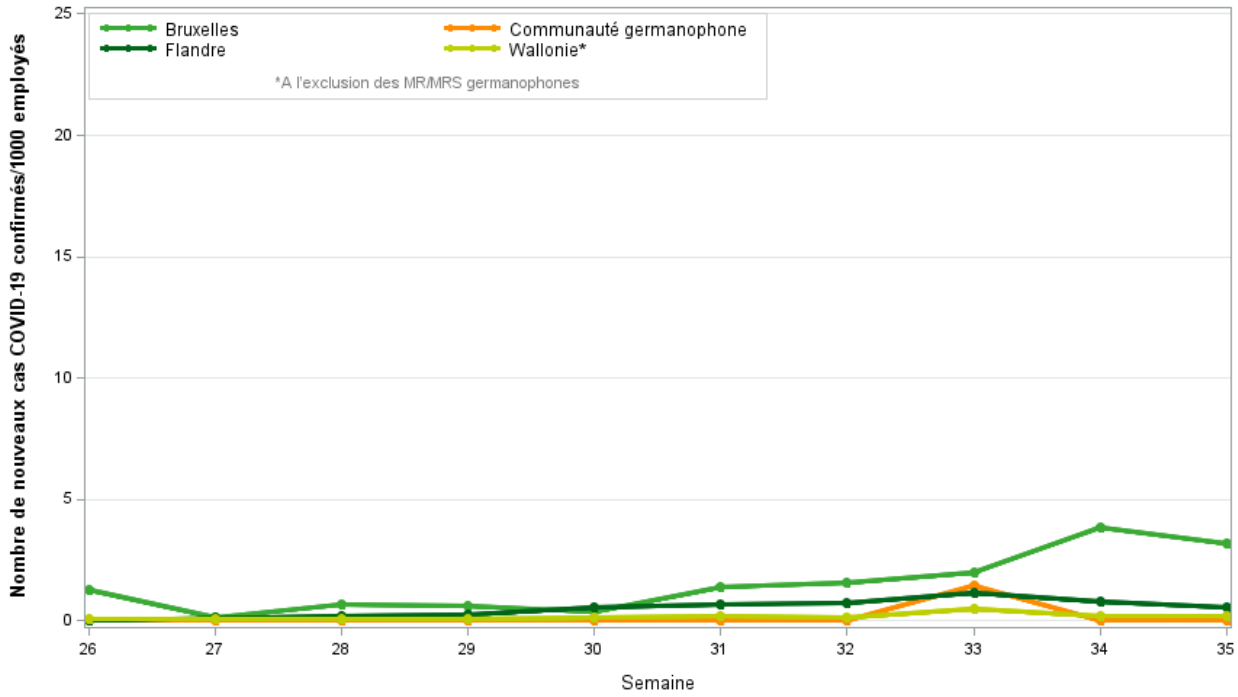

La figure 12 indique le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 **possible ou confirmée**/1 000 employés. Étant donné que le nombre d'employés absents en raison d'une possible infection COVID-19 et le nombre d'employés absents en raison d'une infection confirmée COVID-19 affectent le fonctionnement de l'établissement, les deux sont présentés ensemble. Ce nombre est estimé sur base des données d'un jour fixe dans la semaine (le mardi), jour où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée ne représente donc qu'une partie et est une sous-estimation de l'absentéisme total dans les MR/MRS, puisque les employés qui sont absents pour d'autres raisons, par exemple pour des maladies chroniques ou pour un épuisement professionnel, ne sont pas pris en compte. Pour la période intervague, le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée est resté stable.

Figure 12: Prévalence du nombre de personnel absent dû à une **infection possible ou confirmée** par le COVID-19 dans les MR/MRS belges pour 1 000 employés, le mardi, par région/communauté, 23 juin – 1 septembre 2020.

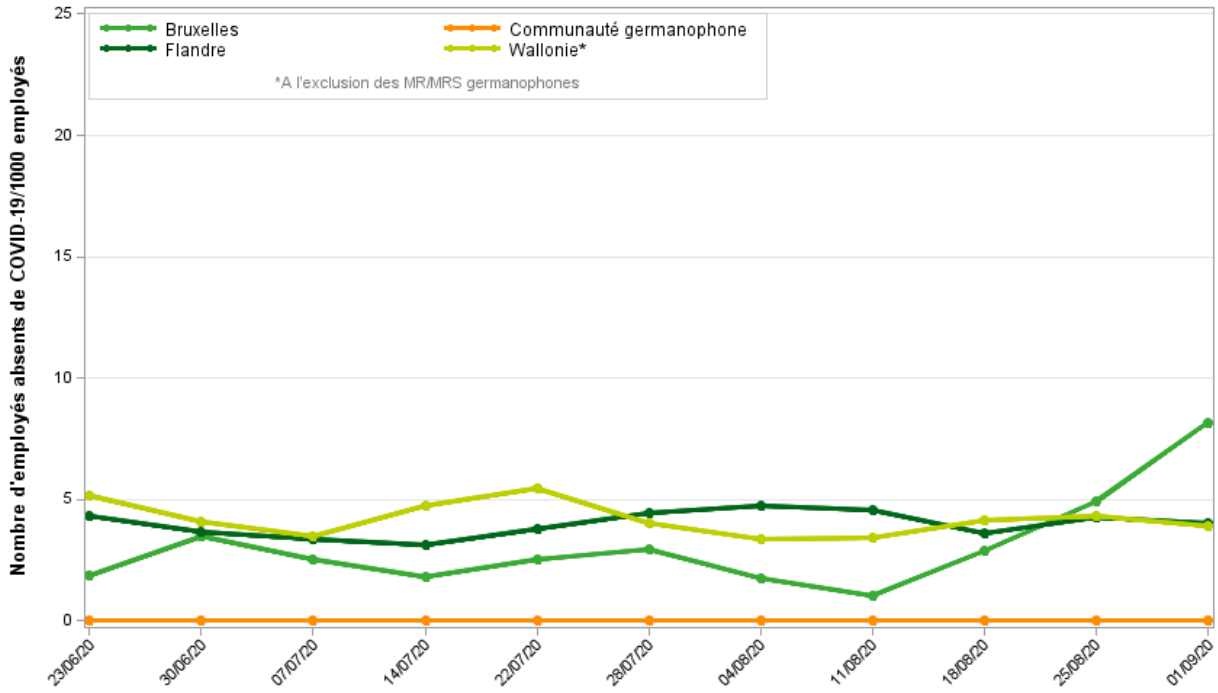

6. Remerciements

Nous voudrions remercier le personnel des MR/MRS de leurs efforts permanents pour procéder correctement aux enregistrements, permettant ainsi un suivi conséquent de la situation du COVID-19 dans les MR et les MRS. Nous remercions également les communautés et les régions de leur collaboration constructive et pour le partage de ces données indispensables.